

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 4150

présenté par

M. Guy Bricout, M. Lenormand, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. Morel-À-L'Huissier,
M. Naegelen, M. Saint-Huile et Mme Youssouffa

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.